Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2014

Absents excusés: Grégory Pascarel, Jean-Jacques Sans.

Secrétaire de séance : Isabelle Vialle Date de convocation : 13 juin 2014

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

Désignation des délégués au sein du collège électoral des élections sénatoriales :

Titulaires : Nadine Gasparoux, Jean-Jacques Sans et Raymond Pagnon sont élus à l'unanimité.

Suppléants : Edouard Martinaud, Gérard Petit et Isabelle Vialle sont élus à l'unanimité.

Révision du loyer du local « poste » :

L'indice a baissé. Le loyer passera de 2679,08 € à 2620,56 €. Adopté à l'unanimité.

<u>Désignation d'un jury d'assises</u>: Deux seront désignés sur la commune de Lascaux et un sur la commune de Vignols. Au tirage au sort sur la liste électorale de Vignols, une personne est désignée.

Demande de subvention départementale pour les travaux au cimetière :

Le cimetière nécessite des aménagements. Il faut construire un mur, mettre un portail, des allées de gravier. Nous avons des devis de 20 762,02 €. A ce jour, l'aide du département devrait être de 5 190,50 € ; ce qui laissera 15 571,52 € à la charge de la commune. Adopté à l'unanimité.

Création d'un emploi d'agent technique 2ème classe (8 heures hebdomadaires) :

Depuis deux ans, la commune avait recruté un emploi aidé aux écoles. La commune ne souhaite pas renouveler ce contrat de 20 heures. Le conseil souhaite la création d'un emploi avec un salaire annualisé de 8 heures par semaine (cantine et périscolaire). Adopté à l'unanimité.

Questions diverses:

SITS

Dominique Legroux, présidente du SITS, informera par courrier les communes concernées pour leur préciser où, quand, et à quel numéro de téléphone on peut la contacter, elle-même ou la secrétaire du SITS.

Nuisances sonores

Isabelle Vialle informe le conseil qu'un chien aboie durant la nuit à Lardalier, d'autres personnes se sont plaintes d'aboiements intempestifs à la Croix. Raymond Pagnon demande davantage d'informations pour pouvoir rencontrer les maîtres de ces chiens.

Fin de la séance à 20 heures.